

NOMBRE PRÉVU D'ANNÉES APRÈS LA SORTIE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Principaux résultats

L'indicateur du nombre prévu d'années après la sortie du marché du travail mesure l'espérance de vie restante à partir de l'âge moyen de sortie du marché du travail, par sexe. En 2016, la moyenne de l'OCDE s'établissait à 18.1 ans pour les hommes, et 22.5 ans pour les femmes. C'est la France qui affichait les chiffres les plus élevés, soit 23.6 ans pour les hommes et 27.6 ans pour les femmes, les plus faibles étant observés en Corée, à savoir 13.0 ans pour les hommes et 16.2 ans pour les femmes. Le nombre moyen prévu d'années à la retraite dans les pays de l'OCDE a augmenté au fil des ans ; en 1970, il était de 11 ans pour les hommes, et de 15 ans pour les femmes. En 2016, il avait progressé à 18 et 22 ans, respectivement.

Cet indicateur correspond à l'espérance de vie restante à partir de l'âge moyen de sortie du marché du travail. De manière générale, les hommes peuvent s'attendre à vivre moins longtemps que les femmes une fois sortis du marché du travail : 4.4 ans de moins, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (graphique 5.10). Les femmes peuvent compter vivre plus de 25 ans après leur sortie du marché du travail en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et au Luxembourg (graphique 5.10, partie A). Pour leur part, les hommes peuvent espérer vivre plus de 20 ans après leur sortie du marché du travail en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Italie et au Luxembourg (graphique 5.10, partie B). La durée prévue de la survie pour les femmes, mesurée à l'âge moyen de sortie du marché du travail, était inférieure à 20 ans au Chili, en Corée, en Islande, au Mexique, et en Turquie, et inférieure à 15 ans, pour les hommes, au Chili, en Corée, au Mexique et en Turquie.

En Hongrie, en Lettonie, en Pologne et au Portugal, l'écart constaté entre hommes et femmes dans la durée prévue de la survie s'établissait à six ans ou plus. La plus longue durée de leur retraite expose les femmes à la pauvreté monétaire durant la vieillesse car, dans certains pays, l'indexation sur les prix accentue l'incidence des écarts salariaux entre hommes et femmes, observés dans tous les pays de l'OCDE, sur les pensions de retraite, ainsi que celle de l'espérance de vie supérieure des femmes.

Dans les pays émergents, l'espérance de vie à partir de la sortie du marché du travail est relativement basse, puisqu'elle est comprise entre 15.6 ans en Afrique du Sud et 20.0 ans au Brésil pour les femmes, et entre 11.3 ans et 16.8 ans, respectivement, pour les hommes.

La durée moyenne de la retraite mesurée à la sortie du marché du travail a augmenté au fil du temps. En 1970, elle était de 11 ans, en moyenne, pour les hommes dans les pays de l'OCDE ; en 2016, ce chiffre était de 18 ans (graphique 5.11, partie B). La durée de la retraite

des femmes, de 15 ans en moyenne en 1970, atteignait 22 ans en 2016 (graphique 5.11, partie A). La progression du nombre moyen prévu d'années à la retraite entre 1970 et 2014 tient à la fois à la baisse de l'âge effectif de sortie de la vie active et à l'accroissement de la longévité.

Le nombre prévu d'années à la retraite a progressivement augmenté entre 1970 et 2000 environ, sous l'effet d'une diminution graduelle de l'âge effectif de sortie du marché du travail et de l'allongement de l'espérance de vie. Après quelques années de stabilité relative, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail a amorcé une hausse à compter de 2004. Il a ainsi augmenté de deux ans pour les hommes comme pour les femmes entre 2004 et 2016.

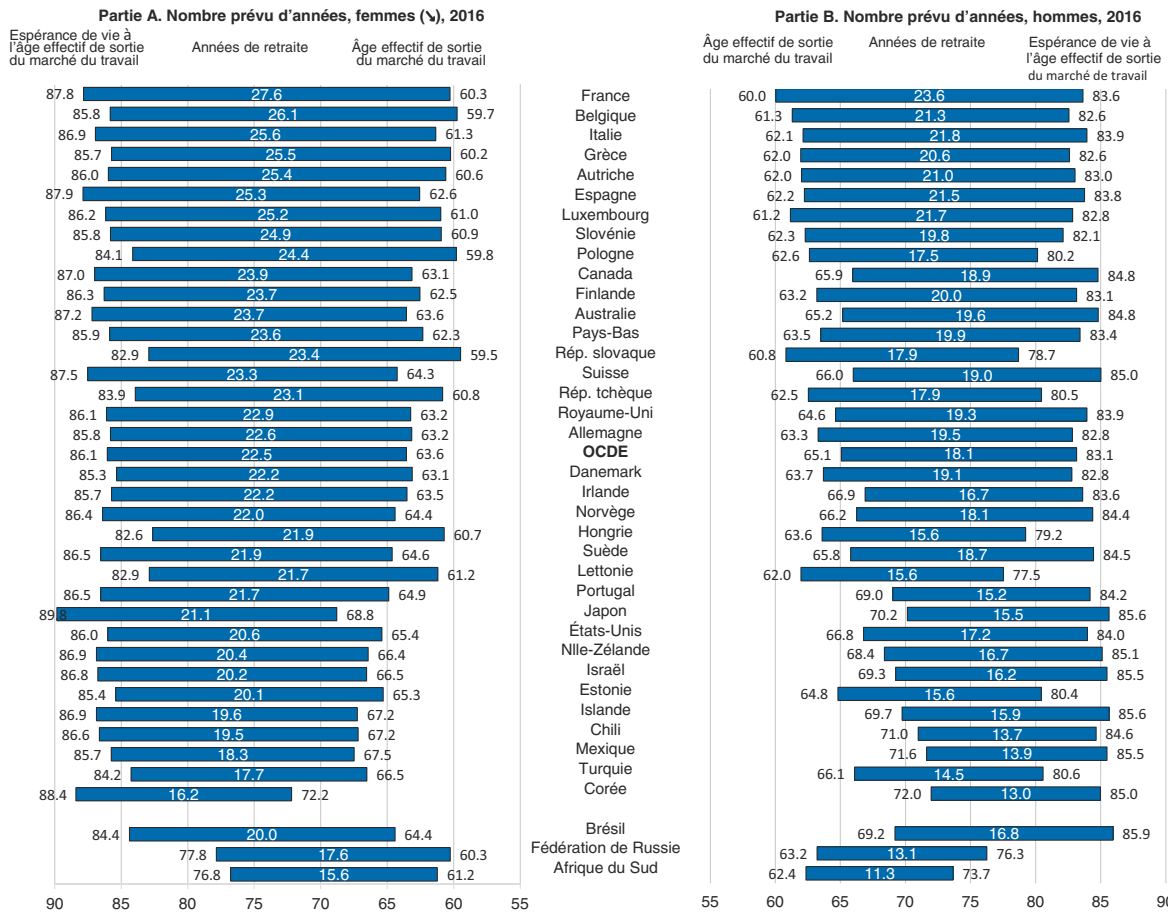
En dépit de l'allongement continu de l'espérance de vie, le nombre prévu d'années de retraite s'est stabilisé depuis le début des années 2000, l'allongement de l'espérance de vie des personnes âgées étant compensé par le report de la sortie du marché du travail à un âge ultérieur.

Définition et mesure

Le nombre prévu d'années après la sortie du marché du travail correspond à l'espérance de vie restante à partir de l'âge effectif de sortie de la vie active pour les hommes et les femmes. Les estimations de l'espérance de vie restante sont établies d'après les données de la révision de 2017 des Perspectives de la population mondiale des Nations Unies.

L'âge effectif moyen de la retraite est défini comme l'âge moyen de sortie du marché du travail pour les hommes âgés de 40 ans et plus. Pour s'affranchir des effets de composition démographique, on estime les sorties du marché du travail d'après la variation des taux d'activité plutôt que d'après celle de la population active. Cette évolution est calculée pour chaque cohorte (synthétique) divisée en tranches d'âge de cinq ans.

5.10. Nombre prévu d'années après la sortie du marché du travail, par sexe, 2016

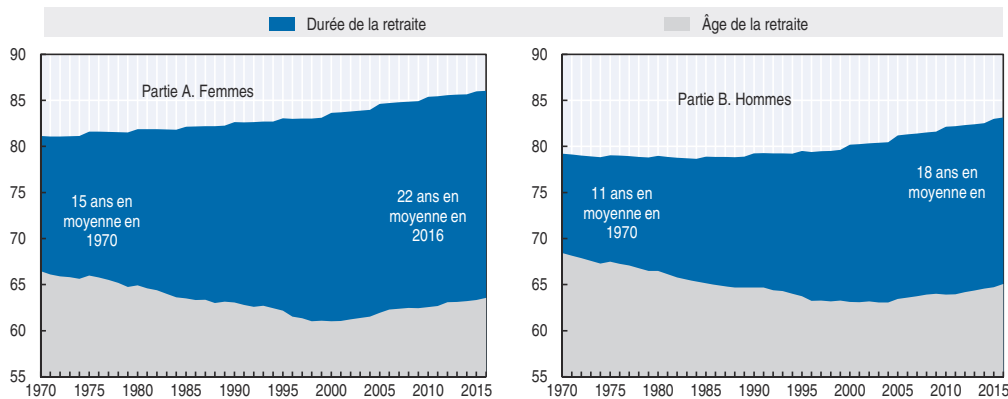


Note : L'âge effectif de la retraite présenté ici est calculé sur une période de cinq ans (2011-16). L'âge d'ouverture des droits à pension porte sur 2016.

Source : Estimations de l'OCDE fondées sur les résultats des enquêtes nationales sur la population active et de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne. Les estimations d'espérance de vie sont calculées à partir de la révision de 2017 des Perspectives de la population mondiale des Nations Unies.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933634401>

5.11. Nombre moyen d'années à la retraite dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 1970-2016



Source : Estimations de l'OCDE réalisées sur la base des résultats des enquêtes nationales sur la population active, de l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne, et, pour les années antérieures dans certains pays, des recensements nationaux. Les estimations d'espérance de vie sont calculées à partir de la révision de 2017 des Perspectives de la population mondiale des Nations Unies.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933634420>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2017

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Nombre prévu d'années après la sortie du marché du travail », dans *Pensions at a Glance 2017 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2018-25-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.